

Exercice 2 - Plan d'amortissement

L'entreprise Industrielle VENTEO a été créée en N-10 par deux amis d'enfance, John et Paul, qui avaient un rêve commun de créer une entreprise industrielle prospère. Ils ont commencé petit, en travaillant dans un atelier de production de petites pièces mécaniques pour des entreprises locales.

En N, l'entreprise industrielle VENTEO a acheté une nouvelle machine-outil à 50 000 € HT, pour améliorer la précision et la vitesse de production de leurs pièces. Cette machine coûteuse, appelée "CNC Supermachin", a été achetée auprès d'un fournisseur réputé et est capable de produire des pièces avec une précision de 0,01 mm. La machine CNC Supermachin a été achetée par l'entreprise Industrielle VENTEO en mai N et a été installée et mise en service en juillet de la même année. Elle est utilisée pendant environ 8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine.

La machine n'a pas été arrêtée pendant les week-ends et les jours fériés. On considère que les heures de maintenances et de réparations sont négligeables. On vous transmet le tableau suivant :

Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	Total
Capacité prévisionnelle de la machine	1 000	4 000	6 000	2000	2000	15 000

Informations complémentaires :

- L'unité d'œuvre utilisée : « Heures machines »
- John et Paul pense pouvoir revendre la machine en N+4 pour un montant de 10 000 €. C'est l'investissement de l'année pour les deux créateurs. La machine à outil bénéficie de l'amortissement dégressif. L'entreprise souhaite utiliser cet avantage fiscal.
- Durée d'usage de la machine-outil : 5 ans
- Coefficient dégressif : 1,75

Travail à faire :

1. Présenter les principales différences entre l'amortissement fiscal dégressif et l'amortissement linéaire.
2. Présenter le plan d'amortissement comptable de la machine à outil "CNC Supermachin"
3. Présenter le plan d'amortissement fiscal de la machine à outil "CNC Supermachin"
4. Décrire ce qu'est l'amortissement dérogatoire.
5. Déterminer les dotations et les reprises sur amortissements dérogatoires. A l'aide du tableau suivant :

Années	Amortissement fiscal (Plafond fiscal)	Amortissement économique	Amortissement dérogatoire	
			DADP	RADP

6. Comptabiliser les opérations d'inventaire concernant l'exercice N et N+1.

Correction :

1. Déterminer les principales différences entre l'amortissement fiscal dégressif et l'amortissement linéaire.

Les principales différences entre l'amortissement fiscal dégressif et l'amortissement linéaire sont les suivantes :

	Amortissement fiscal dégressif	Amortissement linéaire
Base amortissable	Valeur d'origine	Valeur d'origine – valeur résiduelle
Durée d'amortissement	Durée d'usage	Durée réelle d'utilisation
Date de début d'amortissement	Date d'acquisition	Date de mise en service
Coefficient dégressif	En fonction de la durée d'usage	Aucun
Prorata	12 mois (Base mensuelle)	360 jours (Base journalière)

2. Présenter le plan d'amortissement comptable de la machine à outil "CNC Supermachin"

Base amortissable = Valeur d'origine – Valeur résiduelle = 50 000 – 10 000 = **40 000**

Année	Base amortissable	Amortissement	Cumul amortissement	Valeur nette comptable (VNC)
N	40 000	2 666,67 (1)	2 666,67	47 333,33 (2)
N+1	40 000	10 666,67	13 333,34	36 666,66
N+2	40 000	16 000	29 333,34	20 666,66
N+3	40 000	5 333,33	34 666,67	15 333,33
N+4	40 000	5 333,33	40 000	10 000

(1) Amortissement N = Base amortissable * Nombres d'UO consommés/ Nombre total d'UO

= 40 000 * 1000/15 000 = **2 666,67**

(2) VNC N = Valeur d'origine – Cumul des amortissements = 50 000 – 2 666,67 = **47 333,33**

3. Présenter le plan d'amortissement fiscal de la machine à outil "CNC Supermachin"

Base amortissable = Valeur d'origine = 50 000

Année	Base amortissable	Taux linéaire actualisée	Taux dégressif	Amortissement	Cumul amortissement	Valeur nette comptable (VNC)
N	50 000	1/5 = 20 %	1/5 * 1,75 = 0,35	11 666,67 50 000 * 35 % * 8/12	11 666.67	38 333.33
N+1	38 333.33	1/4 = 25 %	0,35	13 416.66	25 083.33	24 916.67
N+2	24 916.67	1/3 = 33,33 %	0,35	8 720.83	33 804.16	16 195.84
N+3	16 195.84	1/2 = 50 %	0,35	8 097.92	41 902.08	8 097.92
N+4	8 097.92	1/1 = 100%	0,35	8 097.92	50 000	0

Attention ! Dans l'amortissement dégressif, il n'y a pas de prorata sur la dernière année

4. Déterminer les dotations et les reprises sur amortissements dérogatoires. A l'aide du tableau suivant :

Années	Amortissement fiscal (Plafond fiscal)	Amortissement économique	Amortissement dérogatoire	
			DADP	RADP
N	11 666.67	2 666,67	9 000	
N+1	13 416.66	10 666,67	2 749,99	
N+2	8 720.83	16 000		7 279,17
N+3	8097.92	5 333,33	2 764,59	
N+4	8097.92	5 333,33	2 764,59	

5. Comptabiliser les opérations d'inventaire concernant l'exercice N et N+1.

Compte	31/12/N	Débit	Crédit
6811 28154	Dotations aux amortissements Amortissements du matériel industriel <i>Amortissement comptable</i>	2 666,67	2 666,67

Compte	31/12/N	Débit	Crédit
68725 145	Dotation aux amortissements exceptionnels Amortissements dérogatoires <i>Amortissement dérogatoire</i>	9 000	9 000

Compte	31/12/N+1	Débit	Crédit
6811 28154	Dotations aux amortissements Amortissements du matériel industriel <i>Amortissement comptable</i>	10 666,67	10 666,67

Compte	31/12/N+1	Débit	Crédit
68725 145	Dotation aux amortissements exceptionnels Amortissements dérogatoires <i>Amortissement dérogatoire</i>	2 749,99	2 749,99

Fin Correction

Exercice 3 - Test de dépréciation

L'entreprise s'appelle "Naturellement Parfaits" et elle est spécialisée dans la production de cosmétiques naturels et biologiques. Elle a été fondée il y a 10 ans par une femme passionnée de produits de beauté naturels et soucieuse de l'impact de l'industrie cosmétique sur l'environnement. Depuis sa création, l'entreprise a connu un grand succès et ses produits sont distribués dans de nombreux magasins de détail à travers le pays.

Malheureusement, cette année, l'entreprise a subi des actes de vandalisme non couvert par l'assurance. Certains des bâtiments de l'entreprise ont subi des dégradations et les opérations de production ont dû être suspendues pendant plusieurs mois.

Éléments	Valeur brute	Durée amortissement	Valeur Vénale	Valeur d'usage
Bâtiment « Les fleurs »	250 000	20 ans	200 000 €	250 000 €
Entrepôt de stockage	300 000	20 ans	170 000 €	130 000 €
Terrain	130 000	-	120 000 €	110 000 €

Document 1 - Modalités de dépréciation

« En application des dispositions de l'article 214-15, la société doit apprécier à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice quelconque montrant que l'immobilisation a pu perdre notablement de sa valeur

Pour la détermination de la valeur actuelle, il est procédé comme suit :

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable, c'est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage qui est retenue. Si la valeur vénale ne peut pas être déterminée, c'est la valeur d'usage qui est retenue » ;

Autres informations :

L'ensemble des biens ont été acquis au 01/01/N.

Travail à faire :

1. Donner la définition d'une dépréciation, tel qu'est défini par l'article 214-5.
2. Déterminer l'impact d'une dépréciation sur un plan d'amortissement.
3. Déterminer les deux types d'indices possibles, tel qu'il est défini par l'article 613.5 du PCG. Donner deux exemples par types d'indices.
4. Déterminer la dépréciation éventuelle au sens de l'article 613-5 du PCG.
5. Comptabiliser les opérations d'inventaire concernant l'exercice N.
6. Citer et définir le principe comptable applicable dans cette situation.
7. Présenter le tableau d'amortissement de l'entrepôt de stockage après la dépréciation.

Correction :**1. Donner la définition d'une dépréciation, tel qu'il est défini par l'article 214-5.**

La dépréciation d'un actif est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

2. Déterminer l'impact d'une dépréciation sur un plan d'amortissement.

La dépréciation modifie de façon non prospective le plan d'amortissement d'un bien. Ainsi, la base amortissable de l'année suivante est modifiée et la durée d'amortissement correspondra à la durée restante d'utilisation du bien.

3. Déterminer les deux types d'indices possibles, tel qu'il est défini par l'article 613.5 du PCG. Donner deux exemples par types d'indices.

L'entreprise doit réaliser un test de dépréciations dès lors qu'il existe un indice interne ou externe impactant la valeur d'un actif.

Exemple d'indice interne :

- Obsolescence
- Détérioration du bien

Exemple d'indice externe :

- Évolution du taux d'intérêt
- Baisse de valeur significative de la valeur de marché de l'actif considéré

4. Déterminer la dépréciation éventuelle au sens de l'article 613-5 du PCG.**Calculs préliminaires :****Bâtiments « Les fleurs »**

Valeur d'origine = 250 000

Amortissement N = 12 500

Cumul amortissement N = 12 500

VNC = Valeur d'origine (Valeur brute) – Cumul des amortissements
= 250 000 – 12 500 = 237 500 €

Entrepôt de stockage

Valeur d'origine = 300 000

Amortissement N = 15 000

Cumul amortissement N = 15 000

VNC = Valeur d'origine (Valeur brute) – Cumul des amortissements
= 300 000 – 15 000 = 285 000 €

Terrain

Le terrain est non amortissable.

VNC = Valeur d'origine (Valeur brute) = 130 000 € .

Eléments	VNC	Valeur vénale	Valeur d'usage	Valeur actuelle	Dépréciation
Bâtiment « Les fleurs »	237 500 €	200 000 €	250 000 €	250 000 € (1)	Néant (2)
Entrepôt de stockage	285 000 €	170 000 €	130 000 €	170 000 €	115 000 € (3)
Terrain	130 000 €	120 000 €	110 000 €	120 000 €	10 000 €

(1) La valeur actuelle correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité, ici la valeur actuelle correspond à la valeur d'utilité (250 000 € > 200 000 €).

(2) Il existe une dépréciation uniquement si la VNC est supérieure à la valeur actuelle.

(3) La VNC est supérieur à la valeur actuelle. Dépréciation = 285 000 – 170 000 = 115 000.

5. Comptabiliser les opérations d'inventaire concernant l'exercice N.

Compte	31/12/N	Débit	Crédit
681 2913	Dotations aux amortissements et dépréciations Dépréciation bâtiment <i>Dépréciation de l'entrepôt de stockage</i>	115 000	115 000

Compte	31/12/N	Débit	Crédit
681 2911	Dotations aux amortissements et dépréciations Dépréciation terrain <i>Dépréciation du terrain</i>	10 000	10 000

6. Citer et définir le principe comptable applicable dans cette situation.

Les principaux utilisés sont le principe de prudence et le principe du coup historique.

Le principe du coup historique signifie que un actif est valorisé à son coût d'acquisition, soit sa valeur nominale. Cette valeur n'est jamais modifiée, sauf dans le cas exceptionnel de la réévaluation libre.

Pour le principe de prudence seule il charge potentiel (latentes) sont comptabilisés, tandis que les gains latents ou potentiel ne font pas l'objet d'un enregistrement comptable.

Fin Correction

Exercice 4 - Incidence de la dépréciation sur le plan d'amortissement

L'entreprise s'appelle "Cuir & Cie" et elle est spécialisée dans la maroquinerie haut de gamme. Elle a été fondée il y a 20 ans par un couple de passionnés de cuir qui voulaient créer des produits de qualité supérieure pour les clients exigeants.

Le 1^{er} juillet N, l'entreprise a fait l'acquisition d'un nouveau matériel industriel coûteux, mais elle a réussi à obtenir une remise d'importante de grâce à ses bonnes relations avec le fournisseur. On vous transmet la facture correspondant à l'acquisition du matériel industriel :

SA CUIR & CIE 30 rue de l'église 92200 Neuilly-sur-Seine		Le 1 ^{er} Juillet N		
Facture n°CC0001		SAS MONET 40 rue des peupliers 92300 Saint-Denis		
Description	Réf	Quantité	Prix	Total
Machine à coudre haute couture	A5	1	100 000	200 000
Remise 5 %				-10 000
Net HT				190 000
Frais d'installation le 1 ^{er} juillet N				5 000
Maintenance 18 juillet N				5 000
Total hors taxes				200 000
TVA (20 %)				- 40 000
Total TTC				240 000
Acompte versé le 05 juin N				- 80 000
Net à payer				160 000

- 05/08/N, Réception de la note d'honoraire « Plan de financement ». Cette note s'élève à 2 000 € hors taxes (TVA au taux normal) et a été réglée le 06 août N.

La durée d'utilisation est estimée à 10 ans.

Au 31/12/N+2, un expert vous transmet son rapport d'évaluation :

Immobilisation	Valeur vénale	Valeur d'utilité
Machine à coudre haute couture	150 000 €	120 000 €

Au 31/12/N+5, un expert vous transmet son rapport d'évaluation :

Immobilisation	Valeur vénale	Valeur d'utilité
Machine à coudre haute couture	60 000 €	50 000 €

Au 31/12/N+8, un expert vous transmet son rapport d'évaluation :

Immobilisation	Valeur vénale	Valeur d'utilité
----------------	---------------	------------------

Machine à coudre haute couture	110 000 €	120 000 €
--------------------------------	-----------	-----------

Travail à faire :

1. Définir le terme « période d'incorporation des coûts ».
2. Présenter le plan d'amortissement comptable initiale de la machine à coudre haute couture.
3. Comptabiliser les écritures nécessaires au 31/12/N+2 et N+4.
4. Définir le test de dépréciation
5. Effectuer le test de dépréciation en N+5
6. Présenter le plan d'amortissement modifié à partir du 31/12/N+5
7. Effectuer le test de dépréciation en N+8
8. Présenter le plan d'amortissement modifié à partir du 31/12/N+8

Correction :
1. Définir le terme « période d'incorporation des coûts ».

La période d'incorporation des coûts correspond à la date à laquelle la direction de l'entreprise a pris et justifie, sur le plan technique et financier, la décision d'acquisition ou de production et démontre qu'elle générera des avantages économiques futurs.

2. Présenter le plan d'amortissement comptable initiale de la machine à coudre haute couture.

La période d'incorporation correspond ici à la décision d'investir soit le 1^{er} juillet jusqu'à la date de mise en service ici confondu avec la date d'acquisition soit le 1^{er} juillet.

Coût d'acquisition =

+ Prix d'acquisition net de RRR = 190 000

+ Coût directement attribuable à la mise en service du bien (Frais d'installation) = 5 000

= 195 000

La maintenance et les frais relatif au plan de financement sont exclus du coût d'acquisition. En effet, les dépenses ont été réalisées après la mise en service du bien.

Base amortissable = Valeur d'origine – Valeur résiduelle = 195 000 – 0 = 195 000

Année	Base amortissable	Amortissement	Cumul amortissement	Valeur nette comptable (VNC)
N	195 000	9 750 (1)	9 750	185 250
N+1	195 000	19 500	29 250	165 750
N+2	195 000	19 500	48 750	146 250
N+3	195 000	19 500	68 250	126 750
N+4	195 000	19 500	87 750	107 250
N+5	195 000	19 500	107 250	87 750
N+6	195 000	19 500	126 750	68 250
N+7	195 000	19 500	146 250	48 750
N+8	195 000	19 500	165 750	29 250
N+9	195 000	19 500	185 250	9 750
N+10	195 000	9 750	195 000	0

(1) Amortissement = Base amortissable * 1/durée d'amortissement * n/360 = 195 000 * 1/10 * 180/360 = 9 750

3. Comptabiliser les écritures nécessaires au 31/12/N+2 et N+4.

Compte	31/12/N+2 et N+4	Débit	Crédit
6811	Dotations aux amortissements	19 500	
28154	Amortissements du matériel industriel <i>Amortissement</i>		19 500

La valeur actuelle correspond ici à la valeur vénale soit 150 000 €.

La valeur nette comptable est égale à 146 250 €.

VNC < VA, aucune dépréciation.

Compte	31/12/N+4	Débit	Crédit
6811	Dotations aux amortissements	19 500	
28154	Amortissements du matériel industriel <i>Amortissement</i>		19 500

La valeur actuelle correspond ici à la valeur vénale soit 60 000 €.

La valeur nette comptable est égale à 87 750 €.

VNC > VA, il y a donc une dépréciation de 27 750 €.

Compte	31/12/N+5	Débit	Crédit
6816	Dotations aux amortissements	27 750	
29154	Dépréciation du matériel industriel <i>Amortissement dérogatoire</i>		27 750

Année	Base amortissable	Amortissement	Cumul amortissement	Valeur nette comptable (VNC)
N	195 000	9 750 (1)	9 750	185 250
N+1	195 000	19 500	29 250	165 750
N+2	195 000	19 500	48 750	146 250
N+3	195 000	19 500	68 250	126 750
N+4	195 000	19 500	87 750	107 250
N+5	195 000	19 500	107 250	87 750
N+6	60 000	13 333 *	120 583	46 667
N+7	60 000	13 333	133 916	33 334
N+8	60 000	13 333	147 249	20 001
N+9	60 000	13 333	160 582	6 668
N+10	60 000	6 666,67	167 248	0

$60\,000 * 1/4,5 = \text{pas } 13\,333,33$

$60\,000 * 1/4,5 * 6/12 = 6666,67$

7 –

La valeur actuelle correspond ici à la valeur utilité soit 120 000 €.

La valeur nette comptable au 31/12/N+8 est égale à 20 001 €.

VNC < VA, il y a donc une reprise sur dépréciation à effectuer. Il faudra effectuer une reprise qui ne doit pas dépasser la valeur NETTE COMPTABLE initiale du bien, soit 29 250 €.

La reprise des dépréciations sera égale à $29\,250 - 20\,001 = 9\,249$ €

Année	Base amortissable	Amortissement	Cumul amortissement	Valeur nette comptable (VNC)
N	195 000	9 750 (1)	9 750	185 250
N+1	195 000	19 500	29 250	165 750
N+2	195 000	19 500	48 750	146 250
N+3	195 000	19 500	68 250	126 750
N+4	195 000	19 500	87 750	107 250
N+5	195 000	19 500	107 250	87 750
N+6	60 000	13 333	120 583	46 667
N+7	60 000	13 333	133 916	33 334
N+8	60 000	13 333	147 249	20 001
N+9	29 250	19 500 *	166 749	9 750
N+10	29 250	9 750 **	176 499	0

* $29\,250 \times 1/1,5 = 19\,500 \text{ €}$

** $29\,250 \times 1/1,5 \times 6/12 = 9\,750$

Fin Correction

Formez-vous

FORMATION

INTENSIVE

DSCG UE 4



PRÉPARATION INTENSIVE À DISTANCE

40 HEURES DE LIVE

Accès à 17 chapitres + 11 fiches de révision DCG
+ de 50 h de vidéos + de 100 exercices corrigés
+ 185 QCM

IAS/IFRS

FUSION-
ACQUISITION

CONSOLIDATION

AUDIT

Rejoindre le groupe gratuit WhatsApp

des fiches, des lives, une communauté

